

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES
DU
LYCÉE DE BOURGES

NOTICES NÉCROLOGIQUES

DE

MM. CHARLES BARBERAUD,
ACHILLE CHARMEIL,
ALFRED CHÉREAU,
Colonel LICHTENSTEIN,
MARIE-LÉOPOLD DEJOULX,
LAURENT BERTON-POURIAT,
PAUL MALLARD, Elève du Lycée,

LUES A LA SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 23 JUILLET 1893



BOURGES

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE V^e H. SIRE

4, Rue des Armuriers, et 6 bis (Cour de l'Oratoire)

1894

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES
DU
LYCÉE DE BOURGES

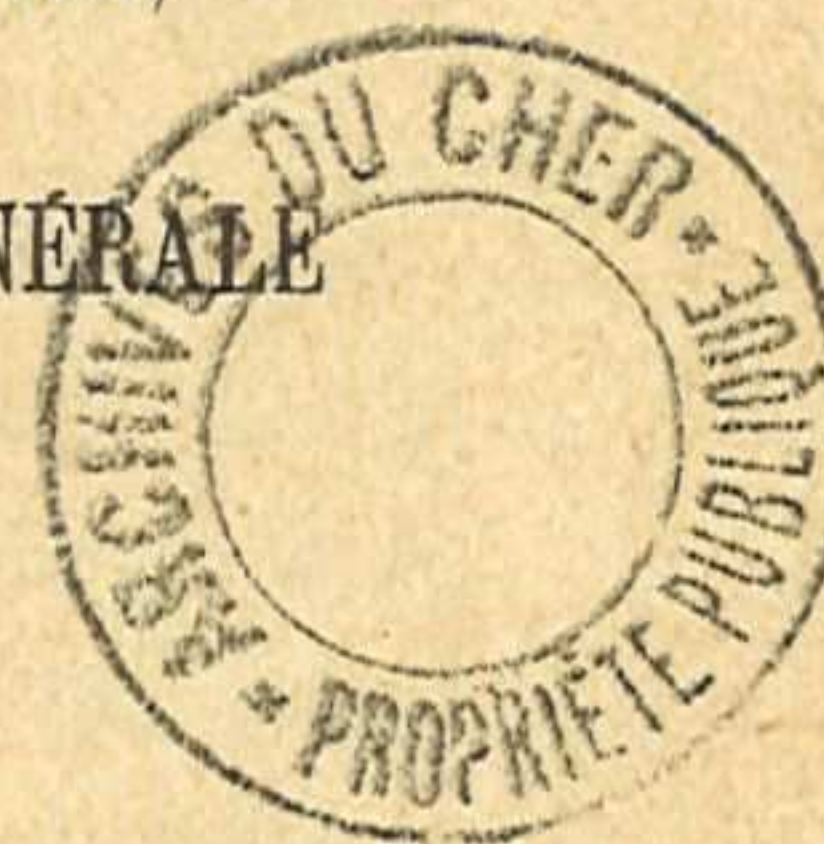
NOTICES NÉCROLOGIQUES

DE

MM. CHARLES BARBERAUD,
ACHILLE CHARMEIL,
ALFRED CHÉREAU,
Colonel LICHTENSTEIN,
MARIE-LÉOPOLD DEJOULX,
LAURENT BERTON-POURIAT,
PAUL MALLARD, Elève du Lycée,

LUES A LA SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 23 JUILLET 1893



BOURGES

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE V^e H. SIRE
4, Rue des Armuriers, et 6 bis (Cour de l'Oratoire)

1894

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE DE BOURGES

NOTICES NÉCROLOGIQUES

Lues dans la Séance de l'Assemblée générale

DU 23 JUILLET 1893

M. CHARLES BARBERAUD.

M. BARBERAUD (GUILLAUME-ANTOINE-CHARLES), né à Angers le 13 mars 1829, était le fils d'un homme qui, depuis l'âge de 16 ans presque jusqu'à sa mort, avait vécu au sein des archives départementales, dont la conservation lui était confiée.

Appelé, jeune encore, comme auxiliaire, par le premier archiviste en date que le Cher ait possédé, et qui avait été placé à la tête de cet important dépôt pour le classer et l'administrer, M. Barberaud père lui avait succédé comme titulaire en 1818 dans les fonctions qu'il transmit, plus tard, à son fils.

D'après le vœu de sa famille, en effet, Charles Barberaud avait, de bonne heure, été destiné à succéder à son père. Dans cette vue, une fois en possession de son titre de bachelier ès-lettres, il entra à l'Ecole des Chartes, d'où il sortit, au bout de trois ans, muni de son diplôme de paléographe. En même temps, il sui-

vait les cours de l'Ecole de droit, où il reçut également le grade de licencié.

On peut croire que, poussé par une vocation particulière, il rêvait de préférence la carrière du barreau ; ce qui est certain, c'est que, rentré dans sa ville natale, il se fit inscrire au rôle des stagiaires de Bourges. Durant son séjour à Paris, même, il s'était fait recevoir membre de la Conférence Molé.

Il ne fit qu'y passer ; mais pendant un peu plus d'un an qu'il en fit partie, il eut occasion d'y prendre cinq ou six fois la parole, avec un succès auquel nuisait l'originalité de sa manière, à la fois placide et paradoxale. Les membres de cette réunion, qui y étaient de son temps, se souviennent encore de l'émotion que produisit notamment son discours sur *Les poursuites contre les œuvres littéraires pour outrage aux bonnes mœurs*.

L'orateur se montra-t-il trop grave ? l'auditoire était-il trop jeune ? on peut admettre l'un et l'autre ; mais, du moins, pour ceux qui ne le connaissaient pas encore, il put acquérir, ce jour-là, un diplôme de vertu à joindre à ceux qu'il possédait déjà.

Une autre fois, son éloquence s'attaqua à la question de *la création d'une armée coloniale*, qui, déjà à cette époque, préoccupait les esprits soucieux de l'extension au loin de l'influence française. Le système exposé par lui à ce sujet se résume dans les conditions suivantes à réaliser : armée de volontaires avec engagements de longue durée ; aptitude physique du soldat ; stage préparatoire dans l'armée d'Afrique ; haute paie pour le présent avec garantie de places dans l'avenir ; diminution, par économie, dans la fréquence des transports ; enfin, choix prépondérant de l'élément indigène dans les engagements.

Lorsque M. Barberaud rentra auprès de son père, celui-ci, qui le destinait à lui succéder, se l'attacha à titre d'archiviste-adjoint, et il travailla sous sa direction à se familiariser avec le service de l'établissement qu'il allait avoir à administrer.

Lorsqu'en 1856, M. Barberaud père, devenu archiviste honoraire, quitta les archives de Bourges, qu'il occupait depuis 38 ans, son fils lui succéda au titre d'archiviste départemental du Cher.

Quelque temps après, il était admis comme membre titulaire de la Société historique du département. Il y signala sa présence par l'insertion dans le volume des *Mémoires* de la Société d'un travail ayant pour titre : *Rapport sur les procédés employés pour faire revivre les manuscrits sur parchemin altéré par l'incendie*. » Voici quelle fut l'occasion de cette publication.

Il y avait deux ans qu'il avait pris la direction de ses archives, lorsque, dans la nuit du 13 avril 1859, un déplorable incendie, allumé par l'imprudence des soldats, occupant à cette époque le poste établi à l'entrée de l'Hôtel de la Préfecture, s'était communiqué à l'une des galeries des archives, contiguë au corps de garde, et, malgré les secours qu'on s'était hâté d'apporter, avait, dans l'espace de quelques heures, dévoré deux galeries, pleines de titres, avec le cabinet de l'archiviste et une partie de la bibliothèque.

On comprend tout ce qu'un pareil désastre, dans lequel disparurent à jamais nombre de titres précieux, devait inspirer à l'esprit du conservateur des collections ainsi détruites. Parmi les pertes les plus importantes qu'on peut signaler à cette occasion, figurait une douzaine de cartulaires, renfermant d'intéressants documents d'histoire locale du XIII^e au XV^e siècles et dont les divers fonds des archives ne possé-

dent souvent que la moindre partie en originaux. C'était une perte presque irréparable. Il est vrai que la nature de ces registres, écrits sur parchemin, avait empêché le feu de faire, au détriment desdits cartulaires, une œuvre de destruction aussi complète que s'ils eussent été en papier. Il en résulta qu'on put conserver de chacun d'eux d'importants fragments, incomplets d'ordinaire, des feuillets du commencement et de ceux de la fin, et rongés sur les bords par la flamme, sous les atteintes de laquelle le parchemin s'était recoquevillé. L'archiviste, désireux de rétablir pour les travailleurs tout ce qu'il pourrait restituer de ces précieux débris, se mit en devoir de le faire en ramollissant les parchemins par la vapeur d'eau bouillante. Il y parvint pour une bonne partie, et les pièces, ainsi restituées par lui, furent ensuite multipliées par la photographie à plusieurs exemplaires.

Telle fut l'origine du travail publié en 1878 par la *Société historique du Cher*. M. Barberaud y raconte d'abord en détail l'événement qui donna lieu à ce *Rapport*, et les soins pris par lui et ses collaborateurs, pour sauver et classer, autant que possible, les parchemins et les papiers sauvés des flammes. Puis, il s'attache spécialement aux cartulaires et aux moyens employés par lui pour en obtenir la restauration et la reproduction.

Il y expose d'abord l'état dans lequel se trouvèrent les débris à faire revivre, après plusieurs mois d'incubation dans le lieu de dépôt, pendant lesquels purent se produire les effets destructeurs résultant de la fermentation produite par l'eau des pompes, qui les avait arrosés au milieu de l'atmosphère brûlante de l'incendie. Il décrit ensuite la série des manipulations auxquelles il dut se livrer pour rétablir, autant que possible, ces vénérables restes, et en

rendre la lecture possible. C'est un récit minutieux et fort intéressant d'une suite d'opérations délicates, racontées dans un détail très précis.

Mais un jour vint, où l'état de sa santé, fortement compromise, lui fit sentir la nécessité du repos, et il dut quitter ses fonctions d'archiviste, avant que l'époque de sa retraite eût sonné, pour demander à l'air des champs le calme et la paix dont il avait besoin.

Toutefois, si, comme nous le pensons, il nourrissait un penchant pour l'exercice de la parole et le plaidoyer des causes qui lui paraissaient bonnes à défendre, il ne trouva pas dans la retraite, comme il l'espérait peut-être, l'occasion de s'y livrer. Nature profondément honnête et bienveillante, il suivait avec un grand intérêt le mouvement social, si prédominant à notre époque, et peut-être regretta-t-il plus d'une fois qu'il ne lui fût pas permis d'aborder la tribune pour y développer ses idées à cet égard. On se souvient pourtant de l'avoir vu, dans une réunion tenue à Bourges, essayer d'opposer son éloquence conciliatrice à la fougue des apôtres de la politique militante en tournée dans les murs de la paisible cité.

Il s'était retiré dans le domaine qu'il possédait dans la commune de Chezal-Benoît, où il essaya pendant quelques années d'employer son activité en se livrant à des opérations d'élevage et d'agriculture, faites moins dans un but de profit personnel que dans la perspective d'une amélioration possible dans les conditions de la vie ordinaire du milieu où il se trouvait.

Il y a lieu, en effet, d'insister ici sur le caractère particulier de M. Barberaud. On pourrait le définir en disant qu'il joignait à une imagination un peu utopiste un esprit général de bienveillance et de charité, bien rare à notre époque, ne voulant pas comprendre

le mal, et s'étendant démesurément, au détriment même de ses propres intérêts.

Ces dispositions, loin de s'atténuer dans les frottements de la vie, ne firent que s'accroître à mesure que l'âge augmentait chez lui, et ce ne fut pas toujours à son profit. On peut dire qu'il fût un philanthrope dans toute l'acception du mot.

Les dispositions testamentaires qu'il prit, quand il se sentit près de la mort, en sont la preuve. Il me suffira de mentionner, à l'appui de ce que j'avance, qu'une des dernières pensées qui occupèrent son esprit fut de faire de l'hôtel qu'il habitait quand il était à Bourges, et qu'il avait construit, un asile pour les vieillards.

Il avait même pris des dispositions dans ce but, lorsque la mort l'enleva le 23 juillet 1892.

HIPPOLYTE BOYER.

M. ACHILLE CHARMEIL

Notre regretté camarade PIERRE-JOSEPH-ACHILLE CHARMEIL, Directeur de 1^{re} classe des Contributions directes de la Gironde, Chevalier de la Légion d'honneur, est mort à la suite d'une assez longue maladie.

Après d'excellentes études dans notre cher Lycée, où il sut conquérir de nombreuses sympathies qui devaient le suivre dans tout le cours de son existence, Charmeil entra en 1847, après de brillants examens, dans l'administration des Contributions directes.

Grâce à son intelligence qui le fait de suite remar-

quer, la Révolution de 1848 le trouva déjà attaché au Ministère des Finances à Paris.

Appelé par la confiance de ses chefs aux postes les plus délicats et les plus difficiles, il sait, grâce à son tact, à son talent et à ses connaissances, surmonter toutes les difficultés, à son honneur et pour le bien de l'Administration.

Aussi parcourut-il assez rapidement les divers échelons de la hiérarchie.

Jeune encore, il est nommé Directeur à Bourg, et, de là, passe successivement à Lyon et à Bordeaux.

Partout où il a passé, il s'est créé de nombreuses et solides amitiés, auxquelles le temps et les distances n'ont rien enlevé.

Partout aussi il s'est fait remarquer par ses qualités administratives : l'ordre, l'activité, l'ardeur au travail, la droiture, la loyauté de caractère, en même temps que par sa simplicité et sa modestie.

C'était un homme de cœur et un esprit tout à la fois ferme et bienveillant.

Hélas ! peu après son installation à Bordeaux, la maladie s'attaqua à lui ; malgré sa douleur, il n'abandonna pas son poste. Pendant plusieurs mois, il lutta énergiquement contre le mal qui le consumait et qu'il cherchait à dissimuler à sa famille qui voulait le forcer à prendre du repos, qui l'exhortait enfin à songer à lui.

Non, il resta au service de son pays et, c'est debout, en le servant, qu'il a rendu le dernier soupir, entouré de sa fidèle compagne et de ses chers enfants.

Mais un fragment de la lettre de M. le Directeur général de son administration, adressée à sa veuve, nous le fera mieux connaître comme administrateur ; citons-le donc :

« M. Charmeil avait toutes les qualités supérieures